

4. ATTESTATION PROFILES FENETRES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **IES-Installux Extrusion Services basé à PARETS DEL VALLES (Espagne)**, pour la période de **Juillet 2023 - Juin 2024**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (**Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1^{ere} et 2^{nde} fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021**).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Fenêtres : approvisionnement suffisant en billettes < 5,8 t eq CO₂ / t (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) ET 30% de l'approvisionnement est assuré en billettes de refusion → **CONFORME** au référentiel Fenêtres (HORS Façades)

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < 0,3 t eq CO₂ / t de profilés en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME** au référentiel Fenêtres (HORS Façades)

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 6.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :



Le : 29/08/2024

Pour le **GFA**,



Cyrille MOUNIER

Signature :
Le : 30/08/2024



Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.

5. ATTESTATION PROFILES FACADES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **IES-Installux Extrusion Services basé à PARETS DEL VALLES (Espagne)**, pour la période de **Juillet 2023 - Juin 2024**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ère et 2^{nde} fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Façades : approvisionnement suffisant en billettes < 4,5 t eq CO₂ / t : (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) → **CONFORME au référentiel Façades.**

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < **0,25 t eq CO₂ / t de profilés** en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Façades.**

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 6.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,
le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :



Le : 29/08/2024

Pour le **GFA**,



Cyrille MOUNIER

Signature :

Le :

30/08/2024



Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.